

parmi les victimes, MM. les ingénieurs en chef et ordinaire des mines, s'étaient également rendus à Denain.

La population de la ville suivait tout entière. Le silence était profond. A l'église, un catafalque s'élevait dans la grande nef. Les 27 bières y furent rangées quatre par quatre.

Pendant le service, M. le curé de Denain, dans une allocution empreinte d'une doulouse commémoration pour les victimes et pour leurs familles, a fait sentir combien la science et la prévoyance humaine sont vaines et impuissantes devant les décrets de la Providence. Les secours matériels et la sympathie universelle, a-t-il dit, ne manqueront pas aux familles désolées, mais c'est dans la religion qu'elles puiseront des consolations efficaces, en se rapprochant par la prière de Celui par la volonté de qui tout arrive, qui frappe pour notre enseignement, mais qui sait aussi consoler et bénir. Cette allocution a été vivement sentie par la foule justement impressionnée qui remplaçait l'église.

Après le service, le convoi, qui se développait sur une étendue considérable, s'est acheminé vers le champ du repos.

Toute l'administration de la Compagnie d'Anzin assistait à cette touchante cérémonie, qui doit être suivie d'un service spécial et de services particuliers, selon le vœu des familles.

Aux dernières nouvelles, cinq cadavres restaient encore ensevelis au fond de la fosse. Les travaux de déblaiement n'avancent que lentement; la prudence commande aux intrépides mineurs qui s'y sont dévoués de prévenir les éboulements et de s'assurer de la régularité du courant d'air.

On compte en tout 38 victimes, plus 8 brûlées ou blessées.

Comme dernier détail, ajoutons que ce malheur, qui vient de jeter la ville de Denain dans le deuil et la désolation, est arrivé au dernier niveau de la fosse, à 440 mètres de profondeur. Par une circonstance heureuse, les mineurs qui travaillaient à la veine immédiatement au-dessus, à 385 mètres, n'ont rien ressenti qui ait pu leur faire apposser le danger qu'ils avaient couru.

Un décret impérial du 8 courant porte : « Art. 1^{er}. — La taxe des dépêches télégraphiques privées transmises au moyen des appareils autographiques, est calculée d'après la dimension de la surface employée par la dépêche.

Elle est fixée à 20 centimes par chaque centimètre carré.

Art. 2. — L'administration des lignes télégraphiques est autorisée à mettre en vente les papiers spéciaux propres aux transmissions autographiques, au prix de 10 centimes la feuille, quelqu'en soit la dimension.

Cette dimension sera au moins de 30 centimètres carrés. »

Un arrêté du ministre de l'intérieur, i usqué dans la partie non-officielle, décide :

« Art. 1^{er}. — L'administration des lignes télégraphiques délivrera aux expéditeurs, pour la transmission des dépêches autographiques, des feuilles de quatre grammes différentes.

Ces feuilles auront trente, soixante, quatre-vingt-dix ou cent vingt centimètres carrés.

Art. 2. — Le public sera admis à transmettre des dépêches autographiques entre Paris et Lyon à partir du 16 février prochain.

Société Orphéonique de Roubaix.

CONCERT

donné dans la Salle de l'Hôtel-de-ville,

Le Dimanche 19 Février 1865,

à 7 heures et demie,

AVEC LE CONCOURS DE

Mme Louisa SINGELÉE, Cantatrice,

M. WAROT, Ténor du théâtre de l'opéra,

M. Félix GODEFROID, Harpiste.

PROGRAMME :

PREMIÈRE PARTIE.

Ouverture de *Fra Diavolo*. . . Symphonie Air du Sommeil de la Muette. M. WAROT. Les Gouttes de Rosée, (Andante) exécutée par . . . M. GODEFROID. Air de Linda . . . Mme SINGELÉE. Les Enfants de l'utero, Société orphéonique Duo de Philémon et Baucis { Mme SINGELÉE. Le Rêve, (Etude) . . . Exécuté par La Danse des Sylphes (Rondo) M. GODEFROID

DEUXIÈME PARTIE.

Ouverture de la Fiancée . . . Symphonie Air de l'Éclair . . . M. WAROT. Valse de Funst . . . Mme SINGELÉE. La Noce du Village, (choral) Société orph. Air de la Dame Blanche . . . M. WAROT. Air Vénitien varié, exécuté par M. GODEFROID Carnaval de la Reine Topaze. Mme SINGELÉE

Le piano sera tenu par M. Delannoy.

Des listes d'abonnement seront déposées à l'entrée du concert.

Des cartes d'entrée au prix de 6 francs, seront réservées aux personnes étrangères à la ville présentées par un abonné.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Chimie

Lundi 20 février, à 8 h. du soir

—

DU PLUMB (Suite).

Propriétés physiques du plumb. — Laminage du plumb; son étirage en fils; sa transformation en balles; son granulage. Propriétés vénérables de l'eau qui a séjourné dans des vases en plumb — Du protoxyde de plumb ou massicot. — Du minium et de ses propriétés. Mastic servat.

Cours public de Physique

Mercredi 22 février, à 8 h. du soir

Dorure galvanique : appareils, décharge, décapage; conditions de succès. — Application de la dorure galvanique. Dépot de différents métaux. — Dépot d'oxyde de préservateur. — Coloration des métaux par le peroxyde de plumb.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 15 le 16 hausse baisse 3% ancien . . . 67.30 67.30 4 1/2 au compt. 96.30 96.40 . . . 10 . . .

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris 15 février 1865.

Un temps des plus propice a favorisé aujourd'hui la séance impériale d'ouverture de la session du Sénat et du Corps-Législatif.

Le nonce du Pape ainsi que tous les ambassadeurs présents à Paris assistaient à la cérémonie.

Le discours de l'Empereur a été plusieurs fois interrompu par de chaleureux vivaux particulièrement à l'endroit où il est parlé des victoires remportées par l'armée française dans toutes les parties du monde.

Il y aura demain grande réception aux Tuilleries.

Demain également le Sénat et le Corps-Législatif tiendront séance pour la formation des bureaux et, s'il y a lieu, la nomination des commissaires chargés de l'examen des projets de loi déposés.

Le projet de loi sur la contrainte par corps sera mis l'un des premiers à l'ordre du jour du Corps Législatif.

M. de Morny assez gravement indisposé n'a pu assister à la séance d'ouverture des Chambres.

Plusieurs évêques français doivent, dit-on, se rendre prochainement à Rome.

Une correspondance particulière de Ro ne confirme la dépêche télégraphique d'après laquelle le cardinal Antonelli n'aurait adressé aux représentants diplomatiques du Saint Siège aucune note explicative de l'encyclique du 8 décembre. Il aurait été fait confusion au sujet de la lettre d'envoi du cardinal, laquelle contenait, en effet, cette indication de la portée purement dogmatique du manifeste pontifical.

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

FAITS DIVERS

On peut juger par le fait suivant de la quantité de capitaux actuellement disponibles à Lyon et en quête de placements sûrs.

Lundi matin ont été ouverts trois bureaux, au Crédit lyonnais, à la Recette générale et à la Caisse municipale, pour une souscription de 90,000 francs dépendant d'un emprunt de la ville de Lyon.

A dix heures, c'est-à-dire une heure après l'ouverture des bureaux, au Crédit lyonnais seulement, on avait souscrit pour 3 millions.

Avis a été aussitôt donné aux deux autres bureaux, et la souscription a été close sur-le-champ.

La police a découvert hier, à Paris, rue de Lancry, un atelier de faux monnayeurs où l'on fabriquait des pièces de cinquante centimes, de un franc et de deux francs, assez bien imités pour tromper les yeux même exercés. Reparties à profusion dans les quartiers populaires, ces pièces fausses nuisaient beaucoup au petit commerce et causaient à certains marchands un assez grave préjudice. A la suite d'une visite dans laquelle on a saisi différentes matières suspectes, des flans, des moules et tout l'appareil de faux monnayeurs, un nommé C... a été arrêté et écroué à la prison du dépôt.

Une dépêche de Messine, 14 février, dit que l'éruption de l'Etna continue avec violence. Elle a eu lieu par quatre bouches différentes. Le parcours de la lave aurait déjà atteint douze kilomètres.

Elle a couvert des terres cultivées et comblé trois profonds ravins. Les dommages sont évalués à un million.

Le temps est si mauvais en Provence qu'un convoi du chemin de fer a été renversé presque entièrement dans la grande plaine de la Crau.

UNE FANTAISIE DE GRAND SEIGNEUR. — On

lit dans le *Sport* que le duc de Sutherland, voulant qu'un embranchement du chemin de fer deserve ses vastes domaines, consacre une somme de 100,000 livres sterling (2,500,000 fr.) à l'exécution de ce projet.

Samedi soir, à Paris, M. Sellier, compositeur-typographe, venait de quitter ses travaux pour se rendre chez lui, à Belleville; il monte sur l'imperial d'un omnibus qui conduit à cette station. Arrivé à Belleville, tous les voyageurs descendent. Lui seul reste. On l'appelle : sa voix est presque éteinte, il est immobile. Il avait été saisi par le froid; ses membres sont inertes. On le descend avec beaucoup de peine; il peut cependant faire connaître son domicile. On l'y conduit. Un médecin, appelé en toute hâte, lui prodigue vainement tous ses soins; ils sont inutiles : M. Sellier meurt quelques instants après.

— On lit dans la *Gironde* :

On nous raconte un fait assez étrange, qui s'est passé hier dans le quartier central de notre ville et au moment de la plus grande animation.

Entre quatre et cinq heures, une dame âgée, demeurant dans la rue Mably, se promenait sur les allées d'Orléans avec trois enfants, dont le plus jeune est un petit garçon de trois ans à peine. La dame était occupée à regarder une des boutiques en plein vent qui se trouvent en cet endroit, lorsque tout à coup, jetant les yeux autour d'elle, elle s'aperçoit plus le petit enfant; elle cherche avec empressement; elle interroge les deux autres enfants; mais ils n'avaient point vu disparaître leur compagne.

Elle s'informa alors en pleurant et en se désolant, auprès des personnes qui l'entouraient; et un monsieur s'approcha d'elle et lui dit : « Je viens de voir un enfant entraîné avec violence par une femme du côté de la rue Ste-Catherine; c'est probablement celui que vous cherchez. Je vais tâcher de le retrouver. » Et cela dit, il se mit à courir du côté indiqué, en emmenant avec lui le frère du petit garçon disparu, afin de reconnaître plus facilement ce dernier.

Il fallut courir jusqu'au bout de la rue Sainte-Catherine; presque sur le cours Napoléon. Là, ce monsieur aperçut la femme et l'enfant qu'il avait vu disparaître des Quinconces. L'enfant, qui était toujours entraîné de force, reconnut aussi son frère et l'appela par son nom en pleurant. Alors, le monsieur s'approcha de cette femme et lui demanda de rendre cet enfant. Elle répondit qu'il lui appartenait et refusa vive ment; elle le serrait par les mains, et elle ne le lâcha qu'après avoir reçu quelques coups de canne sur les doigts. Mais une fois le petit garçon arraché à sa violence, elle prit la fuite en courant et sans regarder derrière elle.

Le hall de Manchester a été calme, et les prix sont plutôt plus bas.

— Mercredi. — Marché très ébranlé; vente, 1,500 b. Baisse irrégulière; fair Dohler, 16 d., Jumel, 19 d., Bengale 7 d. 1/2, middling Texas, 20 d. On a fait des affaires à ces prix.

Il est évident que ce petit garçon a été sur le point d'être enlevé par la violence à sa famille; mais on ne peut deviner quel était le motif de cet enlèvement.

Il est évident que ce petit garçon a été sur le point d'être enlevé par la violence à sa famille; mais on ne peut deviner quel était le motif de cet enlèvement.

CE QU'EST LA RAGE. — Jusque dans ces derniers temps, la rage a été considérée comme essentiellement incurable, aussi bien chez les animaux que chez l'homme.

Contrairement à cette désespérante opinion, M. Decroix, vétérinaire à la garde de Paris, lisait à l'Académie de médecine (séance du 2 février 1864), un mémoire relatif à deux cas de guérison, et terminait son travail en disant qu'il avait la ferme confiance que de nouveaux faits viendraient confirmer la théorie qu'il soutenait.

Ces prévisions se sont réalisées.

M. Rey, professeur à l'École vétérinaire de Lyon, praticien distingué, dont on ne saurait contester l'autorité en porcile matière, vient de publier dans le *Journal de médecine vétérinaire de Lyon* un cas de guérison de la rage bien confirmé.

Il est évident que ce petit garçon a été sur le point d'être enlevé par la violence à sa famille; mais on ne peut deviner quel était le motif de cet enlèvement.

Il donne aussi des notions relatives à la fabrication.

S'adresser pour renseignements et conditions au domicile du professeur, rue de l'Alma, près de l'établissement du gaz, 34, à Roubaix.

MM. Willems, rue des Champs, coin de la rue du Chemin de fer, et Meurant, marché aux Poissons, sont les seuls, jusqu'à ce jour qui fournit aux véritables connaisseurs les HUITRES D'OSTENDE à six francs le cent.

Ces huîtres proviennent directement de Grand port d'Ostende dirigé par M. Royen-Hertoghe. Fourrissage à Lille et même huîtres par barils de 2000, MM. Willems et Meurant, peuvent offrir aux consommateurs, et au prix de six francs les huîtres d'Ostende. Ils pourraient, pour faire faire certains bruits imprévisibles, produire les certificats d'origine ce que ne feront pas, et pour cause, les marchands d'huîtres de Dunkerque.

— Direction générale des Postes.

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste :

Lettres affr. non affr.
Jusqu'à 10 gr. incl. 0 f. 20 c. 0 f. 30 c.
De 10 gr. jusqu'à 20 gr. 0 40 0 60
De 20 . . . 100 . . . 0 80 1 20
De 100 . . . 200 . . . 1 60 2 40

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 gr. excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 f. 20 c. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres nées et distribuées dans la circonscription postale du même bureau.

Lettres affr. non affr.
Jusqu'à 10 gr. incl. 0 f. 10 c. 0 f. 15 c.
de 10 jusqu'à 20 20 0 30

de 20 . . . 100 0 40 0 60
de 100 . . . 200 0 80 1 20

Et ainsi de suite en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 gr. excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 f. 20 c. en cas de non-affranchissement.

— Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

diagnostic; on se contente de surveiller l'animal, comme pour les nombreux cas de ce genre qui se présentent, jusqu'à ce qu'arrive la mort, qui est toujours la terminaison de la rage.

Le 7 et le 8, on constate le même état.

Le 9, le malade est moins irritable; il ne se précipe plus contre la porte de sa loge quand on vient le visiter; il n'a rien mangé. On attribue son état apparent de tranquillité à la faiblesse qui survient dans les derniers temps de la maladie.

Vers le 10, c'est-à-dire cinq jours après l'invasion de la rage, le sujet a encore la voix étranglée, mais il cherche moins à mordre. Il monte un peu plus de vigueur; il a mangé une partie de sa nourriture.